

CONTRAT D'HEBERGEMENT

Partie à remplir par 2ilog

Bon de commande n° :

N° de client :

N° de contrat :

Cherbourg-Octeville, le

LE PRESENT CONTRAT EST CONCLU ENTRE :

La société 2ILOG

Rue Franche Comté BP 311 50103 CHERBOURG OCTEVILLE

Code APE : 723Z N° siret : 440 183 440 00013

Tél : 02 33 88 46 35 Fax : 02 33 88 46 25

E-mail : contact@2ilog.net

Représentée par Valérie MONTRIEUL, en qualité de gérante.

ET

Le client

Raison sociale : Enseigne :

Adresse :

.....

Code APE : N° siret :

Tél : Fax :

E-mail :

Représentée par

En qualité de

Un exemplaire à retourner signé à 2ilog

PRESTATIONS ET SERVICES

Nom du domaine principal (ex : *www.votresociete.com*) :

.....
.....

Prestations :

HEBERGEMENT PLATEFORME WINDOWS 2000

Nom de l'offre : Basic WS Avantage WS Professionnel WS Commerce WS

HEBERGEMENT PLATEFORME LINUX

Nom de l'offre : Basic LX Avantage LX Professionnel LX Commerce LX

Réservation du nom de domaine avec hébergement Transfert de votre nom de domaine

Redirection du domaine : Nom de redirection :

Réservation du nom de domaine sans hébergement (compris 1 E-mail + une page texte avec vos coordonnées)

Services inclus

Noms des E-mail :

.....
.....
.....

Observations :

.....
.....

PRESTATIONS ET SERVICES (pour autre(s) domaine(s) lié(s) au domaine principal)

Nom de(s) domaine(s) concerné(s) :

.....
.....
.....

Transfert de votre nom de domaine

Redirection du ou des domaine(s) vers (adresse) :

.....
.....
.....

Observations :

.....
.....
.....

REGLEMENT (voir coûts pages suivantes)

Pour les solutions d'hébergement, 2ilog offre une remise de 10% si règlement annuel à la date de signature du présent contrat.

Si paiement par chèque, le chèque doit être adressé avec un exemplaire du contrat.

Si paiement par virement ou prélèvement, ce règlement doit intervenir dans la semaine suivant la date de signature du présent contrat.

Type de règlement :

Annuel

Trimestriel

Chèque

Virement

Prélèvement

L'entretien du DNS et du nom de domaine est facturé tous les ans à la date anniversaire de la réservation au coût de 45 €

PLATEFORME WINDOWS 2000

Nom de l'offre :	Basic WS	Avantage WS	Professionnel WS
Espace disque :	20 Mo	100 Mo	200 Mo
Trafic (en Gb) :	5 Gb	10 Gb	30 Gb
Email :	1 (5Mo /cpte pop)	10 (5Mo /cpte pop)	25 (5Mo /cpte pop)
Nb d'alias par compte pop dont 1 alias virtuel :	1	10	25
Hotline par E-mail :	oui	oui	oui
Hotline Téléphonique :	non	oui 2h/an	oui 6h/an
Extensions :		front page	front page
Composants installés :	Collaboration Data Objects (CDONTS) AspUpload ASPHTTP ASPIImage 1 accès FTP	Collaboration Data Objects (CDONTS) AspUpload ASPHTTP SA-Archive (compression zip) ASPIImage 1 accès FTP	Collaboration Data Objects (CDONTS) AspUpload ASPHTTP SA-Archive (compression zip) ASPIImage 3 accès FTP
Base de données :	Access 2000	Access 2000 Microsoft SQL server database en option 60 €+ 15 €par mois Sauvegarde journalière sur bande	Access 2000 Microsoft SQL server database en option 60 €+ 15 €par mois Sauvegarde journalière sur bande
Langages de script supportés :	Active Serveur Pages 3.0 VBScript Version 5.6 ActiveState Perl WinCGI; Script CGI Répertoire CGI-BIN XML côté serveur	Active Serveur Pages 3.0 VBScript Version 5.7 ActiveState Perl ActiveState Perl ODBC Interface WinCGI; Script CGI Répertoire CGI-BIN XML côté serveur Wireless Application Protocol (WAP)	Active Serveur Pages 3.0 VBScript Version 5.8 ActiveState Perl ActiveState Perl ODBC Interface WinCGI; Script CGI Répertoire CGI-BIN XML côté serveur Wireless Application Protocol (WAP)
Statistiques (logiciel) :	Advanced Web Statistics 3.2 (<i>Hebdomadaire</i>)	Advanced Web Statistics 3.2 (<i>Hebdomadaire</i>)	Advanced Web Statistics 3.2 (<i>Quotidienne</i>)
Application supportée :		Active Serveur Pages (ASP)	Active Serveur Pages (ASP)
Coût / mois HT :	20 €	50 €	90 €
Mise en service :	50 €	75 €	75 €
Réservation du nom de domaine : <i>Gratuit pour l'offre professionnelle</i>		75 €	
Transfert de votre nom de domaine : <i>Gratuit pour l'offre professionnelle</i>		75 €	
Entretien du DNS et du nom de domaine (coût annuel) : <i>Gratuit pour l'offre professionnelle</i>		45 €	
Redirection du domaine : <i>Redirection vers 1 site non hébergé par 2ilog</i>		45 €	
Compte pop supplémentaire (par an)		5 €	

PLATEFORME LINUX

Nom de l'offre :	Basic LX	Avantage LX	Professionnel LX
Services:	http, pop, ftp, php	http, pop, ftp, php, mysql	http, pop, ftp, php, mysql
Espace disque :	20 Mo	100 Mo	200 Mo
Trafic (en Gb) :	5 Gb	10 Gb	30 Gb
Email (cptes pop) :	1 (5Mo /cpte pop)	10 (5Mo /cpte pop)	30 (5Mo /cpte pop)
Nb d'alias par compte pop dont 1 alias virtuel :	1	10	30
Filtre mail anti spam :	oui	oui	oui
Hotline par E-mail :	oui	oui	oui
Hotline Téléphonique :	non	oui 2h/an	oui 6h/an
Extensions		front page	front page
Composants installés	1 accès FTP CGI privés php4 perl5 Intégration flash	1 accès FTP CGI privés php4 perl5 Intégration flash Real Audio/Vidéo SSI Protection répertoire Gardien page d'erreur En option HtDigs (nous contacter)	3 accès FTP CGI privés php4 perl5 Intégration flash Real Audio/Vidéo SSI Protection répertoire Gardien page d'erreur En option HtDigs (nous contacter) Mailing liste majordomo Newsletter Webmail
Base de données :		Mysql + Administration	Mysql + Administration
Statistiques (logiciel) :	Webalizer (<i>Hebdomadaire</i>)	Webalizer (<i>Hebdomadaire</i>)	Webalizer (<i>Quotidienne</i>)
Sauvegarde	Quotidienne Web et Mysql	Quotidienne Web et Mysql	Quotidienne Web et Mysql
Coût / mois HT :	20 €	50 €	90 €
Mise en service :	50 €	75 €	75 €
Réservation du nom de domaine : <i>Gratuit pour l'offre professionnelle</i>		75 €	
Transfert de votre nom de domaine : <i>Gratuit pour l'offre professionnelle</i>		75 €	
Entretien du DNS et du nom de domaine (coût annuel) : <i>Gratuit pour l'offre professionnelle</i>		45 €	
Redirection du domaine : <i>Redirection vers 1 site non hébergé par 2ilog</i>		45 €	
Compte pop supplémentaire (par an)		5 €	

Offre spéciale :

Réservation du nom de domaine sans hébergement <i>(compris 1 E-mail + une page texte avec vos coordonnées)</i>	75 €/an
--	----------------

Pour tout besoin spécifique, merci de nous contacter.

CONTRAT D'HEBERGEMENT DE SITE INTERNET

OBJET

L'objet du présent contrat concerne l'hébergement du (des) site(s), comme indiqué sur le contrat.

Dont le propriétaire est le client, tel que défini en page 1 du présent contrat.

Le contrat définit une prestation de services informatiques concernant la location d'espace disque et de bande passante permettant l'accessibilité de son site via le réseau Internet.

L'hébergement comprend :

- La mise à disposition au client du volume de stockage de données nécessaire.
- La mise en œuvre des moyens permettant la surveillance du bon fonctionnement du centre serveur.
- L'accès à un outil statistique.

2ilog s'engage à réaliser les sauvegardes nécessaires pour préserver le contenu du site web.

2ilog s'engage à mettre à disposition un *login* et un mot de passe permettant au client d'assurer la mise à jour ou les modifications de son site Internet.

2ilog propose l'utilisation d'un site d'outil statistique.

OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client est seul responsable des données hébergées sur son site. Le client garantit l'hébergeur contre tout recours ou réclamation de toute personne en lien avec le contenu ou l'utilisation du site.

Le client s'engage à respecter sur son site les lois et règlements en vigueur en France, notamment ceux relatifs à l'information, à la protection des mineurs, à la propriété intellectuelle et au commerce.

Le site Internet du client ne doit pas permettre l'accès à d'autres sites comportant un contenu pouvant porter atteinte à l'image de l'hébergeur.

Le site Web doit se conformer au(x) lois(s) en vigueur en France et dans son pays d'origine concernant la confidentialité, l'informatique, les contenus des fichiers et bases de données, les libertés.

De plus le site Internet de devra pas contenir de près ou de loin des informations associées à la diffamation et à l'injure, à la reproduction, représentation ou diffusion de produit ou œuvre sous copyright, à favoriser la délinquance ou l'exploitation d'éléments pornographique à l'encontre de mineur, à inciter ou favoriser le racisme, l'antisémitisme ou tout autre négation portant atteinte à des religions, peuples, minorités ou ethnies.

Le client garantit la société **2ilog** contre toute action menée par quiconque en relation directe ou indirecte avec le site Internet hébergé.

De plus le client abandonne tout recours à l'encontre de la société **2ilog**.

HORAIRE DE HOTLINE

Le client peut contacter le service technique selon les modalités suivantes :

- Durant les heures de bureau : 9h00 à 19h00 : 02.33.88.46.35

EXCLUSION

Sont exclus des prestations d'hébergement :

- les frais engendrés par la création de sites
- les frais de télécommunications liés au téléchargement de fichiers par le client

CONTRAT DE GESTION D'UN NOM DE DOMAINE

OBJET :

L'objet du présent contrat est la gestion du ou des nom(s) de domaine comme indiqué sur le bon de commande.

Dont le propriétaire est le client, tel que défini en page 1 du présent contrat.

L'entretien d'un nom de domaine est facturé tous les ans à la date anniversaire de la réservation.

CONDITIONS GENERALES :

La société **2ilog** s'engage à réserver un nom de domaine dans la mesure où le nom n'a pas déjà fait l'objet d'une réservation. Pour les dépôts de nom de domaine en ".fr", le client s'engage à fournir un extrait du Registre du Commerce (K-Bis de moins de 3 mois) et le formulaire d'engagement **AFNIC** signé et fourni par **2ilog**.

La société **2ilog** s'engage à réserver un nom de domaine sous réserve du règlement du montant de la réservation.

CONDITIONS GENERALES

DUREE ET PERIODICITE

Sauf conditions commerciales particulières, le contrat est conclu pour une durée indéterminée, avec une période initiale d'un an à compter du premier jour de sa mise en ligne.

La date d'anniversaire prendra effet le premier ou le quinze du mois suivant la date de souscription du contrat.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée, avec une période initiale d'un an. Il peut être résilié par l'une des parties à tout moment, à l'issue de la période initiale d'un an et moyennant un préavis de 2 mois par lettre recommandée avec accusé de réception., sans que le client puisse se prévaloir d'un remboursement des sommes versées.

TARIFS

Les tarifs sont révisables annuellement. La société **2ilog** s'engage à en informer le client par courrier.

En cas de désaccord sur le nouveau tarif, le contrat pourra être résilié de plein droit par le client, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le client s'engage à régler les factures au plus tard 30 jours suivant la date de facturation. Passé ce délai **2ilog** se réserve le droit de suspendre voir de stopper le ou les services proposés.

L'hébergement sera réglé suivant le mode retenu dans le présent contrat. Dès réception du contrat dûment rempli et signé, une facture sera éditée puis fournie au client indiquant le prix des prestations et autre valeur annexe puis le service d'hébergement sera mis en place.

En cas d'impayé, la société **2ilog** se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre définitivement le ou les services après l'envoi d'un courrier en recommandé et un délai de 20 jours après l'envoi du dit courrier.

SUSPENSION ET RESILIATION

La société **2ilog** se réserve le droit de suspendre sans préavis l'hébergement ou de résilier le présent contrat, sans que le client ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité :

- en cas d'utilisation anormale du service, de divulgation au travers du serveur de données contraires à la loi en vigueur en France et dans la Communauté Européenne ou contraires aux bonnes mœurs
- en cas de non-paiement des factures à leur échéance
- en cas de force majeure.

Toutes les sommes restant dues par le client sont exigibles immédiatement.

Le client ne peut résilier le présent contrat pendant la durée initiale d'un an, sauf en cas de force majeure telle que définie par les Tribunaux français.

2ilog se réserve le droit d'interrompre le service et ainsi la consultation du site Internet pour gérer la maintenance des matériels sans que cette durée ne nuise à l'utilisation du site.

Les arrêts prolongés seront communiqués au client par courrier électronique ou téléphone avec un justificatif.

2ilog ne sera responsable des problèmes liés à l'accès au serveur du à l'engorgement ou à en ralentissement du trafic sur l'Internet.

CESSIBILITE DU CONTRAT

La société **2ilog** se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat. Le client serait alors prévenu par lettre recommandée.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales et particulières, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce de Cherbourg, sauf en cas de litige avec les non commerçants, pour lesquels les règles de compétence légale s'appliquent.

Toute convention d'hébergement ne sera active que lorsque le client aura accepté la totalité des conditions de ce contrat.

Signature et cachet

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé".

Fait à, le / /

La société 2ILOG,

Le client,